

Paris,
Le 27 février 2025,

Soutenir le déploiement du commerce équitable, c'est répondre aux difficultés du monde agricole

Depuis de nombreuses années, le monde agricole exprime sa détresse face à la précarisation de la profession et l'a particulièrement revendiquée et médiatisée ces derniers mois. La dérégulation des échanges internationaux, les conséquences du dérèglement climatique et le déséquilibre croissant du rapport de force face à une distribution toujours plus concentrée ne jouent pas en sa faveur.

Loin de la polarisation extrême des positions sur l'avenir de l'agriculture, nous pensons au contraire qu'il est possible et même indispensable de rassembler tous les acteurs des filières alimentaires autour de stratégies qui assurent la sécurisation du revenu agricole ET qui engagent résolument la transition agroécologique de notre alimentation.

Le commerce équitable, en favorisant des relations commerciales équilibrées au sein des filières et des engagements sur des prix rémunérateurs pour les producteurs, crée des conditions favorables pour engager la transition agroécologique. Il permet de dépasser les intérêts de court terme pour bâtir des filières durables, sécurisées et engagées. Avec des prix basés sur les coûts de production durable, la contractualisation et le renforcement des dynamiques collectives, le commerce équitable constitue un modèle pour toute l'agriculture française.

En 2024, le commerce équitable représente en France :

- Plus de 12 000 agriculteurs et agricultrices ; et plus de 3 millions dans les pays du Sud ;
- 500 entreprises et marques agroalimentaires ;
- 11 000 références de produits alimentaires du quotidien commercialisées ;
- Un marché de près de 2,1 milliards d'euros par an.

En 10 ans, le poids économique du secteur a été multiplié par 4, et les filières françaises plus spécifiquement par 12 ! Mais il faut aller beaucoup plus loin et l'action publique peut favoriser cette progression !

C'est pourquoi, le collectif Commerce Équitable France interpelle les Ministres Annie Genevard, Véronique Louwagie et Agnès Pannier-Runacher à l'occasion du Salon International de l'Agriculture pour **présenter 3 axes concrets** pour soutenir le déploiement des solutions portées par le commerce équitable :

1. Alors que moins de 7% des soutiens publics à l'agriculture bénéficient aux filières engagées dans la juste rémunération des producteurs ou dans la transition agroécologique, le collectif Commerce Équitable France demande de réorienter les financements publics vers le développement de filières de commerce équitable. Le collectif propose notamment la création d'un fonds d'amorçage et d'accélération pour les entreprises afin de dynamiser les filières françaises de commerce équitable.
2. Commerce Équitable France demande également que l'Etat renforce les moyens dédiés à l'atteinte des objectifs de référencement de produits issus du commerce équitable dans la restauration collective. Le collectif propose également que des objectifs de référencement de produits durables et équitables soient demandés à la grande distribution pour démocratiser leur accessibilité au plus grand nombre et assurer des débouchés rémunérateurs et sécurisés aux producteurs.
3. Enfin, les filières françaises de commerce équitable ont pu se déployer grâce à un cadre juridique unique en Europe, qui permet de définir de manière stricte et précise les conditions d'utilisation du terme. En luttant efficacement contre les fausses allégations, cette loi est sécurisante tant pour les consommateurs, que pour les acteurs économiques qui s'engagent dans la démarche. Alors que l'Union européenne s'interroge sur l'opportunité d'une définition légale du commerce équitable potentiellement moins disante, les acteurs du secteur demandent à la ministre de l'agriculture de défendre activement à Bruxelles la régulation qui a fait ses preuves en France ces 10 dernières années.